



CLERMONT-FERRAND - CHAMALIÈRES, LE 09 JUL. 2013

**LE PRÉSIDENT**

Président de la Commission  
« Ressources Naturelles »  
du Comité des Régions d'Europe  
Ancien Ministre  
DGA ADT/PTMD/TS/ST

**Monsieur Pierre POMMAREL**

Conseiller régional  
Conseil régional d'Auvergne  
Hôtel de Région  
13/15 avenue de Fontmaure  
63400 CHAMALIÈRES

N/réf.: 123098

Monsieur le Conseiller régional,

Vous avez bien voulu relayer les requêtes du Collectif des Usagers des Transports du Haut-Allier concernant la remise en cause de la correspondance entre le train national Paris 13h00/Clermont-Ferrand 16h35 et le TER Auvergne Clermont-Ferrand 16h39/Nîmes 21h58.

Selon la SNCF, le délai de correspondance entre ces deux trains a été réduit du fait des impacts des travaux du Pôle d'Échanges Intermodal de Clermont-Ferrand qui ont nécessité une redéfinition de certains services nationaux.

À la suite de notre intervention, la SNCF a remédié à cette situation en avançant de quelques minutes l'heure d'arrivée à Clermont-Ferrand du train Intercités et en retardant le départ du TER Auvergne précité (dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes de circulation à voie unique).

Grâce à ces mesures, le temps de correspondance passe de 4 à 7 minutes, ce qui permet à la SNCF, à titre dérogatoire, de rétablir cette correspondance dans ses systèmes de vente.

La Direction Générale Adjointe Aménagement Durable des Territoires (Pôle Transport et Mobilité Durable, Thomas SCHERR, ☎ 04.73.31.85.64, ✉ t.scherr@cr-auvergne.fr) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller régional, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*René Souchon*

René SOUCHON

Toute correspondance  
doit être adressée  
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président  
de la Région  
Hôtel de Région  
13/15 av. de Fontmaure  
63402 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 31 85 85

